



Relais du Lavoir

NUMÉRO 42 - JUIN 2019

T
O
U
R
R
E
T
T
E
S

Var



La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

PERMANENCES DES ÉLUS

M. le Maire, Camille Bouge

reçoit sur rendez-vous le lundi,
le vendredi après-midi
et le samedi matin de 10h à 12h
Tél 04 94 39 07 20

Michel Auffret (Administration Générale)

reçoit sur rendez-vous
Tél 06 37 55 81 88
m.auffret@mairie-tourrettes-83.fr

Jean-Louis Giraud (Urbanisme)

reçoit le mardi de 9h à 12h
Tél 04 94 39 98 15
jl.giraud@mairie-tourrettes-83.fr

Raymonde Aubault (Affaires Sociales)

reçoit le lundi et le mercredi
de 9h45 à 11h45
Tél 04 94 39 98 17
r.aubault@mairie-tourrettes-83.fr

Gérard Barra (Travaux)

reçoit le jeudi de 10h à 12h
Tél 04 94 39 98 15
g.barra@mairie-tourrettes-83.fr

Anne-Marie Gauberti (Affaires Scolaires)

reçoit le mercredi et le jeudi matin
de 9h30 à 12h
Tél 06 77 65 91 68

PERMANENCES DES SERVICES

Police Municipale

du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h à 20h
Tel 04 94 39 98 18
n° d'urgence : 06 81 81 65 76
(24H/24H - 7/7 jours)
pm@mairie-tourrettes-83.fr

Urbanisme : le service reçoit
le mardi et le jeudi de 9h à 12h
04.94.39.98.14.

CCAS : Melany GUIDO assure une
permanence les mardi, mercredi et jeudi
de 14h à 17h

Médiathèque :

Ouverture au public les lundi,
mercredi et vendredi de 15h à 18h
et le mercredi et samedi matin
de 10h00 à 12h00

Aide psychologique :

Mme Hélène MOLINERI, psychologue,
assure des permanences sur rendez-vous
tous les jeudis à partir de 16h00 dans les
locaux de la médiathèque de Tourrettes.
(Tél : 07.86.49.22.94)

SOMMAIRE

- P2 PERMANENCES
- P3 LE MOT DU MAIRE
- P4 FINANCES
- P6 URBANISME
- P8 TRAVAUX
- P10 CCAS
- P11 ECOLES
- P12 ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
- P14 FESTIVAL DE JAZZ
- P16 FESTIVITES
- P17 MEDIATHÈQUE
- P19 MANIFESTATIONS OFFICIELLES
- P21 INFOS MAIRIE
- P22 ASSOCIATIONS
- P25 INSTITUTION NOTRE DAME DE LA MERCI
- P26 CONFÉRENCE : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE
- P27 ETAT CIVIL





LE MOT DU MAIRE

Chères Tourrettannes, Chers Tourrettans,

Investir sur sa jeunesse est la meilleure décision qu'une commune puisse prendre.

Accompagner l'éducation de nos enfants est l'une de nos missions.

Je ne confonds pas les genres en disant cela.

En effet, l'éducation, au sens pédagogique du terme, est la compétence des instituteurs et des professeurs des écoles.

La mairie, elle, n'a qu'un rôle d'accompagnement mais ce rôle est essentiel.

Nous devons tout mettre en oeuvre pour que l'éveil de nos enfants se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Nous nous occupons d'eux dès l'âge de trois ans à leur entrée à l'école maternelle, jusqu'à l'âge de onze-douze ans lors de leur départ pour le collège et la classe de sixième, en mettant à leur disposition : garderie, assistantes maternelles, cantine scolaire, centre aéré, mais aussi « club ados » pour nos collégiens et lycéens...

Je tiens à saluer la remarquable qualité du travail de nos équipes dans tous ces domaines.

A Tourrettes nous avons tous les ans environ 100 enfants en maternelle pour 4 classes et 200 enfants en école élémentaire pour 8 classes.

Tourrettes a une chance incroyable : nos écoles sont voisines sur un terrain de 35 000 m² comprenant aussi le mini stade, la salle polyvalente et la bastide du Coulet.

Cette unité de lieu est essentielle, elle ouvre des perspectives magnifiques et nous les saisissons. La première décision que nous avons prise est de « descendre » la bibliothèque du village à la bastide du Coulet, 210 m² sur deux niveaux accueilleront une bibliothèque-médiathèque-arthothèque et un mini théâtre, ouverts bien sûr aussi à tous les Tourrettans.

La seconde décision est de créer un nouveau centre aéré-garderie-club ados, de plain-pied. Un bâtiment moderne ouvert de 320 m².

Le tout constituera avec 530m² un espace culture-jeunesse très accueillant et très performant, livrable à l'été 2021.

Sachant que le devenir de nos enfants se dessine dans la première période de leur vie, nous avons décidé d'offrir à nos petits tourrettans le meilleur pour faciliter leur réussite future.

Et nous le faisons.

*Bien à vos portes et tous,
Avec toute mon amitié.
Camille Bouge*

FINANCES

La séance du conseil municipal du 8 avril 2019 a été essentiellement dédiée aux finances de la commune avec dans un premier temps l'approbation des comptes administratifs 2018 et ensuite une mise au vote des budgets primitifs 2019.

Voici pour 2019 les points forts évoqués en séance :

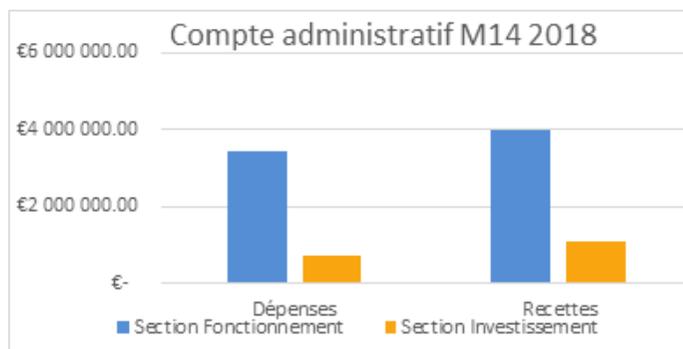
DES FINANCES SAINES – UNE GESTION RIGOREUSE		
MAINTIEN DES TAUX DES TAXES en 2019	PAS DE RECOURS A L'EMPRUNT depuis 2016 0 €	UNE REDUCTION DE LA DETTE COMMUNALE
BAISSE SIGNIFICATIVE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT ACCORDEE PAR L'ETAT 2014 : 320 350 € - 2018 : 79 936 € Prévision 2019 : 47.025 €	OPTIMISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Soit une diminution depuis 2015 d'environ 11 %	ACCOMPAGNEMENT DU MONDE ASSOCIATIF 75 550 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

En ce qui concerne les comptes administratifs de l'année 2018, sorte de bilan comptable des activités de la mairie, les éléments sont détaillés ci-après :

BUDGET GENERAL - Compte Administratif 2018 – M14

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	3.413.125,93 €	704.508,14 €
Recettes	3.970.739,79 €	1.097.847,94 €



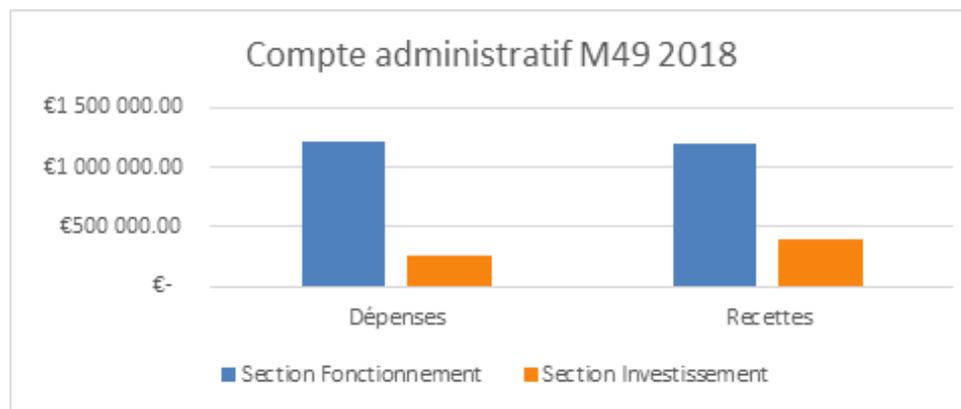
Les comptes 2018 font apparaître vu les reports des années antérieures, un excédent de fonctionnement de 722.012,40 €, dont 557.613,86 € sur la seule année 2018.

Un travail important a été fait afin de réduire sensiblement les dépenses de fonctionnement des charges courantes et du personnel, ce qui a eu pour conséquence de dégager un excédent très intéressant pour permettre des investissements futurs.

Il convient de noter qu'aucun emprunt n'a été réalisé en 2018. Tous les travaux en investissement ont été portés par de l'autofinancement communal.

BUDGET DE L'EAU/ASSAINISSEMENT • Compte Administratif 2018 – M49

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	1.208.493,35 €	262.383,50 €
Recettes	1.195.871,10 €	402.469,83 €



La lecture de ces comptes nous informe d'un excédent sur la section de fonctionnement ou d'exploitation de 191.974,62 € et d'un résultat sur la section d'investissement de 1.221.295,97 € y compris reprise des résultats des années antérieures.

Cette somme sera reportée sur le BP 2019 permettant de financer des travaux et des biens sans avoir recours à de l'emprunt.

L'année dernière des travaux importants ont été réalisés en lien avec les orientations obtenues dans le cadre des schémas directeurs d'eau et d'assainissement.

BUDGETS 2019

Lors de ce conseil municipal il a été ensuite proposé au vote les 2 budgets primitifs de la commune, le budget général M14 et le budget de l'eau de l'assainissement M49.

BUDGET GENERAL M14

Le budget primitif s'équilibre à **3.657.899,31 €** pour la section de fonctionnement et à **2.643.565,37 €** pour la section d'investissement.

De nombreux projets seront réalisés en investissements (travaux de voirie, lancement du projet de l'espace culture jeunesse, travaux de restauration du clocher de l'église, travaux d'étanchéité aux écoles, élargissement de l'implantation de la vidéo surveillance....).

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT M49

Le budget primitif s'équilibre à **1.436.603,63 €** pour la section de fonctionnement et de **1.873.097,66 €** pour la section d'investissement.

Il convient de noter les travaux importants d'investissement prévus à la station d'épuration qui a 15 ans et la continuité dans la réalisation des travaux de modernisation des réseaux en lien étroit avec la réalisation des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement.

Alex PELLEGRINO

Conseiller municipal en charge des Finances

URBANISME

PLU : SUITE.... ET BIENTÔT FIN !

Suite aux objections de l'Etat concernant la volonté municipale d'ouverture à l'urbanisation raisonnée du secteur de l'Hubac des Colles, la mairie a dû retravailler, en la précisant, sa copie concernant l'OAP (1) de ce secteur.

Après plusieurs allers-retours avec les services de la DDTM (2) pour le projet auquel nous tenions, nos arguments ont été acceptés lors de la réunion de la CDNPS (3) en Préfecture de Toulon. Le préfet a validé cet avis au projet le 15 février 2019 permettant ainsi la poursuite de l'élaboration de notre PLU.

Une enquête publique complémentaire a donc été tenue entre le 6 et le 21 mai 2019 inclus, et le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions.

Suite à la prise en compte des remarques, il est prévu l'approbation du PLU prochainement.

(1) Orientation d'Aménagement et de Programmation

(2) Direction Départementale des Territoires et de la Mer

(3) Commission Départementale de la Nature,
des Paysages et des Sites

**Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver
l'entier dossier du Plan Local d'Urbanisme sur le site
internet de la mairie :
<https://www.mairie-tourrettes-83.fr>
onglets Mairie - Urbanisme**

Jean-Louis GIRAUD
Adjoint à l'Urbanisme

DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

LE TRÈS HAUT DÉBIT EN PAYS DE FAYENCE

Fin 2018, la délégation de service public (DSP) pour le déploiement de la fibre optique dans le Var, le Pays de Fayence, et notamment notre village de Tourrettes a été attribuée. Cette DSP engage contractuellement l'opérateur sélectionné à équiper la totalité du territoire avant fin 2023.

Quel est l'intérêt de la fibre optique ?

La fibre optique, est un fil de verre plus fin qu'un cheveu qui transmet les informations numériques à la vitesse de la lumière et permet d'avoir un très haut débit autant pour émettre que pour recevoir des données. La fibre offre ainsi un accès de meilleure qualité et de manière plus fiable : télévision en Haute Définition, vidéo à la demande, visio-conférence, transmission ultra rapide de documents volumineux ! Tout cela sans oublier les téléphones mobiles, dont les services en très haut débit reposent sur le déploiement de la fibre optique jusqu'aux sites d'implantation des antennes : le développement de l'Internet mobile sur notre territoire est donc étroitement lié à celui de la fibre.

Pourquoi la fibre doit-elle être déployée par la puissance publique ?

Les opérateurs privés ont été sollicités par l'autorité de régulation, à travers un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII), pour connaître les zones où ils prévoient d'investir pour le déploiement de la fibre optique. Ainsi, pour le Var, seules 34 communes sur 153 verront la fibre déployée sur leur territoire par un opérateur privé : Orange sur la majorité de la Communauté d'Agglomération Dracénoise et sur Fréjus et Saint-Raphaël ; Orange et SFR-Numéricable conjointement pour la métropole Toulon Provence Méditerranée. Sur toutes les autres communes, ce sont les collectivités territoriales avec des aides de la Région et de l'État qui doivent assumer la charge de ce déploiement. C'est ce que l'on nomme un réseau d'initiative publique (RIP). Pour notre territoire, il s'agit d'une prise en charge financière par la communauté de communes d'environ un million d'euros. Pour faire réaliser les travaux, le Département et les intercommunalités du Var ont adhéré en 2016 au Syndicat Mixte Ouvert SUD Très Haut Débit (SUD THD) et ont lancé en 2017, à travers lui, le marché de délégation de service public (DSP) pour sélectionner l'opérateur chargé de réaliser ces travaux. Au terme d'un processus de sélection d'un an et demi, c'est Orange qui s'est vu attribué cette délégation de service public, fin 2018.

Quand la fibre sera-t-elle déployée ?

Le déploiement de la fibre est en cours avec un objectif de couverture d'ici fin 2020. Quant au réseau d'initiative publique, dont le Pays de Fayence, l'objectif fixé contractuellement avec Orange prévoit un déploiement en plusieurs phases jusqu'à fin 2023.

À partir de la mi-juin 2019, le site Internet www.vartreshautdebit.fr permet de savoir en quelle année votre domicile sera éligible à la fibre. Tous les réseaux de fibre optique déployés, doivent ensuite être commercialisés par des fournisseurs d'accès à Internet (FAI).

Vous pourrez ainsi souscrire au contrat qui vous convient le mieux, en choisissant librement votre fournisseur, sous réserve bien sûr qu'il propose des offres sur le réseau fibre desservant votre ligne.

Pour en savoir plus :

- Site internet de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) : www.arcep.fr
- Site internet du Syndicat mixte ouvert SUD Très Haut Débit : www.sud-thd.net
- Site Internet pour connaître l'année d'éligibilité de votre domicile à la fibre : www.vartreshautdebit.fr

Co-propriétés : La fibre optique arrive à Tourrettes !

Dans l'optique d'accompagner le déploiement de la fibre et d'assurer une communication optimale auprès des usagers, il est impératif de sensibiliser les copropriétés de notre commune sur l'obligation d'inscrire aux ordres du jour des assemblées générales l'autorisation du fibrage.

Ce projet d'envergure est piloté par le syndicat mixte « SUD THD » auquel la communauté de communes du Pays de Fayence a adhéré. Le délégataire retenu, l'opérateur Orange a créé une filiale dédiée à cette DSP « Var Très Haut Débit » qui a sous-traité à l'entreprise CIRCET l'implantation sur notre commune du réseau fibre optique. Ainsi, pour permettre l'installation de la fibre chez les particuliers et plus précisément dans les copropriétés, il est impératif pour ces dernières d'inscrire à l'ordre du jour de leurs assemblées générales l'autorisation d'installation de la fibre et d'accès à l'entreprise Var Très Haut Débit (le modèle de convention est disponible sur le site de la communauté de communes : www.cc-paysdefayence.fr, rubrique « Aménagement numérique ». Un premier recensement et un listing des copropriétés ont déjà été faits par la communauté de communes permettant à l'entreprise de faire les demandes auprès des syndics et président d'ASL. Toutefois, il est possible que certaines copropriétés ne soient pas dans ce listing et donc risquent de ne pas être contactés par CIRCET.

C'est pourquoi, les syndics ou présidents de ces copropriétés sont invités à transmettre leur(s) coordonnées à la communauté de communes :

soit par courriel : amenagement@cc-paysdefayence.fr

**soit par courrier : Communauté de communes du Pays de Fayence
Mas de Tassy – 1849 RD19 - CS 80106 – 83440 TOURRETTES »**

TRAVAUX

CREATION DE L'ESPACE CULTURE / JEUNESSE

Un projet ambitieux est en cours : créer un espace culture-jeunesse dans une unité de lieu, sur le site des écoles, en transférant la médiathèque au rez-de-chaussée de la Bastide du Coulet, après de gros travaux de réhabilitation, de modernisation et en réalisant un nouvel ouvrage pour accueillir nos chers enfants du centre de loisirs.

Environ 550 m² dédiés à la jeunesse et à la culture au sein du quartier du « Collet de Christine » pour un montant total (travaux et prestations intellectuelles) de 1 100 000 € HT.



Les partenaires publics pouvant accompagner ce projet sont en cours d'identification, en tout environ 150.000 € d'aides soit environ 13 % du projet global.

**Démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2020.
Ouverture au public en juillet 2021.**



RESTAURATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Les travaux comme prévu seront terminés début juillet prochain, avec à la clé la reprise d'une partie du bâti en pierres et la pause des tuiles vernissées. Les deux couleurs choisies sont en lien étroit avec le blason de Tourrettes : bleu turquoise et jaune. Concernant les travaux proprement dit : d'abord l'installation de l'échafaudage qui est apparu comme une œuvre d'art à lui tout seul, son installation est un gros travail, puis les reprises des murs en pierres locales choisies en fonction des teintes subtiles pour respecter l'harmonie du bâti. Enfin, les tuiles vernissées qui donnent un éclat à la flèche visible depuis la plaine **Merci à tous ceux qui ont permis que ce beau projet puisse voir le jour, merci pour le soutien clairement manifesté et très présent.**

TRAVAUX IMPORTANTS A LA STATION D'ÉPURATION DE TOURRETTES

Des travaux d'envergure qui dureront environ 5 mois sont en cours à la station d'épuration, pour un montant de 320.000 € HT avec un accompagnement de l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 83.250 € et 120.000 € pour le conseil départemental 83. La station d'épuration a une quinzaine d'années, il fallait donc prévoir une modernisation de certains postes. Il a été acté notamment le changement de la presse à boues et des raquettes du bassin d'aération qui permettent l'oxygénation de ce dernier. Un volet sécurité est prévu également concernant le stockage du matériel à risque. Les équipements de la commune doivent être entretenus avec la plus grande des vigilances.



Gérard BARRA, Adjoint aux travaux

CCAS

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Nous rappelons que le CCAS propose une « bourse » pour aider les jeunes tourrettans de 18 à 25 ans à financer leur permis de conduire, sous certaines conditions (motivation...). Un premier dossier est en cours de traitement. N'hésitez pas à prendre contact avec notre service.

CANICULE

Important : Nous vous rappelons qu'il existe en mairie, un registre où vous pouvez vous inscrire afin que le CCAS puisse vous contacter en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres. Vous devez pour cela vous rendre en mairie afin de remplir et signer un formulaire dans lequel vous donnerez toutes les informations indispensables pour vous contacter (autant pour le plan canicule que pour les grands froids).

**Comme nous le répétons chaque année à nos aînés
« Pensez à bien vous hydrater, bien rafraîchir votre maison
et éviter de sortir au moment des pics de chaleur. ».**

MINIBUS

Les 3^{èmes} jeudis de chaque mois entre 9h00 et 12h00, sauf pendant les vacances scolaires, Mélyny propose d'emmener les personnes âgées ou handicapées, faire des courses ou se rendre chez le médecin, avec le minibus de la commune. Depuis sa mise en place, 3 à 4 personnes utilisent déjà régulièrement ce moyen de locomotion mis à la disposition gratuitement par la commune. Si vous êtes intéressés, contacter Mélyny au service du CCAS.

REPAS DES SENIORS

**Le repas des seniors aura lieu
samedi 14 décembre 2019 à 12h00 Salle du Coulet**

Pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer à ce repas, un colis de Noël leur sera remis la semaine suivante.

Renseignements par tel : 04.94.39.98.17 – 06.30.55.49.18
par mail : r.aubault@mairie-tourrettes-83.fr - m.guido@mairie-tourrettes-83.fr



NOUVELLE CENTENAIRE

Le mardi 28 mai 2019 nous avons fêté les 100 ans d'une résidente à l'Ehpad de Tassy, Madame FEREC Louise.

Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la commune et le CCAS lui a offert un beau bouquet.

A cette occasion l'Ehpad a offert un beau repas aux résidents ainsi qu'à la famille de la centenaire.



Raymonde AUBAULT
Adjointe aux Affaires Sociales

ÉCOLES

Pour cette année 2019, il a été décidé en conseil municipal, de reconduire le même budget pour les écoles pour une partie du fonctionnement, soit 90€ par enfant (sans prise en compte des autres dépenses de fonctionnement et d'investissement annuels). Cela représente pour les 189 élèves de l'École Élémentaire 17 010€, et pour les 115 enfants de l'École Maternelle 10 350€.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Cette année, le projet d'école était basé sur la citoyenneté, l'autonomie et le langage oral.

- Pour la 3^{ème} année consécutive, l'animation « Dis- moi dix mots » a eu une action très positive et s'est terminée avec succès par une animation « Slam, pour tous les élèves de CM.
- Côté activités sportives : 4 classes ont profité de l'initiation gratuite au Golf de Terre Blanche, 2 classes ont fait de l'aviron sur le Lac de Saint Cassien, et 4 classes ont fréquenté la piscine de Seillans.
- Plusieurs sorties de fin d'année ont été programmées au Parc Phoenix, au Pont des Tuves, aux Iles de Lérins et aussi une visite dans notre village.
- Comme nous le faisons traditionnellement, nous avons offert en fin d'année scolaire aux 45 élèves du CM2 qui quittent l'école pour commencer leur nouvelle vie de collégiens, un joli coffret contenant un dictionnaire Hachette illustré et un Atlas.
- Enfin, nous tenons à remercier Aurélia Sionneau, qui a réalisé son service civique au sein de l'école depuis le mois de janvier, et qui a apporté une grande aide à l'équipe d'enseignants.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE LE 25 JUIN

ÉCOLE MATERNELLE :

Pensez à inscrire vos enfants auprès du service scolaire de la mairie ouvert tous les matins de 9h à 12h.

- L'installation de la BCD dans la Rotonde, est plus que jamais à l'ordre du jour, et une climatisation a été installée pour la rendre plus confortable.
- Une sortie de fin d'année a été organisée au Théâtre de Nice, pour assister à un spectacle présenté par la compagnie Miranda, qui égaye les Noëls des enfants depuis quelques années.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE LE 21 JUIN

RAPPEL INSCRIPTIONS

Les parents d'enfants nés en 2016, qui n'ont pas encore fait recenser leur enfant, sont priés de se rapprocher du service scolaire de la mairie.
Par tel au 04.94.39.98.10 ou par mail : enfance@mairie-tourrettes-83.fr

Anne-Marie GAUBERTI
Adjointe aux Affaires Scolaires

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Vacances de printemps 2019 : Cela devient presque coutumier mais cette année le centre de loisirs a une fois de plus sollicité gracieusement les associations du pays de Fayence. Ces dernières se sont encore bien prêtées au jeu même si la météo nous a obligé à annuler quelques activités prévues en extérieur. C'est avec grand plaisir que les enfants et adolescents ont pu participer à diverses activités culturelles et sportives et nous tenons à remercier vivement les divers intervenants pour leur partage. Un grand merci à :

- La Médiathèque Municipale de Tourrettes (goûter philo et contes).
- La Ludothèque de Municipale de Callian pour le prêt des jeux de société.
- Le Basket Club du Pays de Fayence.
- Le Rugby Club du Pays de Fayence (même si l'activité a malheureusement été annulée en raison de la météo).
- Entente du Pays de Fayence Athlétisme (même si l'activité a malheureusement été annulée en raison de la météo).
- Le Golf avec Terre Blanche Golf Académie.
- Le Tennis Club de Fayence.
- Le Boxing Club de Fayence.
- Les Majorettes du Pays de Fayence.
- Le Vélo club du Pays de Fayence pour la sortie VTT.
- MDDA pour la découverte du hip hop.
- Le Jiu Jitsu Brésilien du Pays de Fayence.

Lors de ces vacances, les enfants et adolescents ont visité ou revisité le " Musée à ciel ouvert " au cœur du village de Tourrettes. M. le Maire a également accompagné un groupe d'enfants pour une visite guidée du nouveau " Musée d'art et d'essais ", fraîchement inauguré, et pour une balade dans les ruelles du village pour découvrir les œuvres à ciel ouvert.

Ces visites se sont soldées en fin de semaine par un concours de dessins fait à partir des œuvres observées. Le gagnant de chaque groupe a vu son dessin récompensé.

Les lauréats sont : groupe 1 : Leyina JARRAR, groupe 2 : Calista LEBON, groupe 3 : Léa BLANCO CABROL, groupe 4 : Marie LOPEZ et groupe 5 : Louanne BLANCO CABROL.

Pendant deux semaines les enfants et adolescents du centre ont également pu participer à des sorties au cinéma de Saint Raphaël, au parcours d'aventure (accrobranche) au Domaine de la Castille, au cinéma de Montauroux. et à une grande journée de randonnée pédestre pour les plus grands au lac de l'Avellan et au barrage de Malpasset.

Des rencontres ont aussi été organisées, avec une après-midi rencontre et une chasse aux œufs avec le centre de loisirs de Montauroux.

Pour résumer, les vacances de printemps ont été riches en activités, en rencontres, en émotions et les 80 enfants/ados et leurs animateurs sont repartis avec de beaux souvenirs pleins la tête.



Les vacances d'été : Cet été le centre de loisirs sera axé sur la sensibilisation à l'environnement. Le respect de la nature, les économies d'énergies, le recyclage... Le spectacle qui aura lieu le vendredi 26 juillet sera basé sur ce même thème et les parents pourront venir assister à un défilé de mode à la suite duquel tous les costumes seront mis au recyclage. Au-delà des activités liées au thème, les enfants et adolescents profiteront évidemment de nombreuses activités estivales : plage, piscine, parc aquatique, journée pleine nature à la montagne, journée sur les îles, camping à Saint Aygulf, soirée ados.

Inscriptions pour juillet entre le 27/05 et le 15/06 pour août entre le 27/05 et le 29/06

Séjour en Corse 2019 : Cet été, 16 adolescents et 2 accompagnateurs participeront à un séjour en Corse du 29 juillet au 02 août.

Un programme alléchant attend tous les participants : camping 4 étoiles, baptême de plongée sous-marine, canyoning, visite du désert des Agriates, soirée à thème, accès à une des plus belles plages de Corse en Taxi boat. Les 16 adolescents inscrits à ce séjour fréquentent régulièrement le club ados tout au long de l'année lors des sorties et soirées organisées par le service animation enfance et jeunesse.

Animations de la pause méridienne 2019/2020 : Dès la rentrée scolaire, les animations de la pause méridienne pour les enfants de l'école élémentaire (CP au CM2) seront mises en place. Ces animations sont destinées aux enfants inscrits à la cantine et sont comprises dans le tarif cantine. Un dossier centre de loisirs est obligatoire pour la participation à ces animations. Il vous sera envoyé en même temps que les dossiers scolaires (cantine, garderie...). Il sera à retourner au service animation enfance et jeunesse qui est situé au rez-de-chaussée de la Bastide du Coulet (grande bâtisse avec les volets verts au-dessus des écoles) ou bien dans la boîte aux lettres n°40 située dans l'angle du restaurant scolaire ou par mail à : centre_de_loisirs@mairie-tourrettes-83.fr

RAPPEL :

Le service animation enfance et jeunesse a en charge :

- Les animations de la pause méridienne.
- Les animations périscolaires du soir.
- Le club ados du soir.
- L'accueil de loisirs du mercredi.
- Les accueils de loisirs des vacances scolaires.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez nous contacter :

Par téléphone : 04.94.70.35.16 ou 06.77.65.91.57 (directeur) ou 06.75.57.97.73

Par mail : centre_de_loisirs@mairie-tourrettes-83.fr



Prochains rendez-vous festifs proposés par
le Comité des Fêtes de TOURRETTES
FETE DE LA SAINT MARTIAL

SAMEDI 20 JUILLET - PLACE DE L'HORLOGE

- 12h00** APÉRITIF OFFERT à la population
13h30 Inscription Concours de boules :
Provençale 2x2 choisis - 14h00 : Jet du bouchon
20h30 Repas pastoral - 12 € boissons comprises
21h00 **SOIRÉE DJ** avec Nono à la sono - toutes danses : rock - disco, etc...

DIMANCHE 21 JUILLET

- 9h00** Suite du concours de la Provençale
1/4 de finales et finale l'après-midi
10h00 Procession en présence de Don Henri avec
LES BRAVADEURS DU PAYS DE FAYENCE
ET LA CHORALE CAP SUR LA VIE
Rendez-vous sur la Place de la Mairie
Messe à l'Eglise St André de Tourrettes
12h00 **AÏOLI GÉANT** Place de l'Horloge animée par l'orchestre
" SOUVENIR-SOUVENIR"
16h30 **PÉTANQUE MIXTE : 2 HOMMES - 1 FEMME**
ou un enfant de moins de 15 ans
sur le Parking de la Maison des Associations

SAMEDI 3 AOÛT - SOUPE AU PISTOU

- 20h30** **DÎNER DANSANT** avec le DJ MIKA
Infos et réservations pour les repas au 06 87 49 96 59

Renseignements concernant le Festival de Jazz
Téléphone : 04.94.39.98.13 ou 06.31.92.21.63
m.floch@mairie-tourrettes-83.fr - www.mairie-tourrettes-83.fr

Creamania - 04 94 85 71 39 - Ne pas jeter sur la voie publique

17^{ème}
Festival de
JAZZ
TOURRETTES
2019



VENDREDI 5 JUILLET

- 20H30**
NICOLA SABATO
ET JACQUES DI COSTANZO QUARTET
22H30
FRANÇOIS LAUDET QUINTET
GENE KRUPA PROJECT

SAMEDI 6 JUILLET

- 20H30**
SWALLOW
TRIBUTE TO RAY CHARLES
22h30
RITA PAYES QUINTET



le Mensuel

Organisé par le Comité des Fêtes de Tourrettes

ENTRÉE GRATUITE
PLACE DU CHÂTEAU DU PUY
Infos : 04 94 39 98 13 - 06 87 49 96 59

© Impression de 06/11 - 04 94 85 71 39

VENDREDI 5 JUILLET 2019

**20h30 NICOLA SABATO
et JACQUES DI COSTANZO Quartet**

Tout le monde connaît les efforts du contrebassiste Nicola Sabato pour porter la bonne parole du jazz sous sa forme la plus enthousiasmante. Avec le vibraphoniste Jacques Di Costanzo, il réinvente ce répertoire comme seuls les amoureux du jazz savent le faire : avec la fidélité au groove, l'envie de jouer et de partager. Sideman respecté, le contrebassiste **Nicola SABATO** a joué avec Jeff Hamilton, Craig Handy, Kirk Lightsey, Ted Curson, Harry Allen, Florin Niculescu, Jesse Davis...



Il applique une nouvelle fois cette vocation au swing avec **Jacques DI COSTANZO**, voyageur infatigable dont la formation classique s'est prolongée par l'apprentissage des percussions à Cuba et au Mexique. Ce vibraphoniste passionné fait parler cette musique trop rarement réinterprétée. Ils seront tous deux accompagnés par les jeunes **Pablo CAMPOS**, pianiste formé auprès de Barry Harris et Benny Green, et **Germain CORNET**, batteur au swing sobre et communicatif et protégé de Jeff Hami.

Le quartet explore ici le répertoire mis à l'honneur par le contrebassiste Ray Brown et le vibraphoniste Milt Jackson dans les années soixante-dix. Une musique qui est sans doute ce qu'il y a de plus pur dans le jazz, une inépuisable source de bonheur...

**22h30 FRANÇOIS LAUDET QUINTET
"GENE KRUPA PROJECT"**

Gene Krupa (1909 - 1973) est considéré à juste titre comme le « père » de la batterie moderne, sorte de transition entre Jo Jones et les « boppers » comme Max Roach ou Kenny Clarke. Rendu célèbre pour sa participation au grand orchestre de Benny Goodman, il s'est rapidement transformé en chef d'orchestre découvreur de talents, tels Roy Eldridge ou Anita O'Day.

Après avoir rendu hommage durant 20 ans à son idole Buddy Rich, le batteur

François LAUDET a souhaité revenir aux sources et tirer son chapeau à celui qui, avec Chick Webb, a propulsé la batterie sous les feux de la rampe. Son quintet, inspiré des petites formations de Gene Krupa des années 50, reprend des arrangements de Charlie Shavers finement adaptés par le saxophoniste catalan Esaïe CID. Aux côtés de la fine fleur des jeunes musiciens parisiens, François Laudet propulse avec fougue un petit orchestre qui sonne comme un big band !

François LAUDET- batterie et direction musicale, **Esaïe CID** -saxophone et arrangements, **Pablo CAMPOS**- piano, **Patrick ARTERO** - trompette, **Pierre MAINGOURD**- contrebasse



SAMEDI 6 JUILLET 2019

20h30 SWALLOW TRIBUTE TO RAY CHARLES

SWALLOW et **Henri Deluy** font revivre le souvenir de Ray Charles "The Genius" dans un hommage à la frontière du Jazz, du Rhythm'n Blues et de la Soul.

La voix exceptionnelle d'Henri et le contact qu'il installe avec le public donnent toute sa dimension à un show unique et émouvant autour des plus grands tubes du créateur de la soul music, de "What'd I say" à "Georgia", des chansons intemporelles entre lesquelles Henri évoque les grands événements artistiques et anecdotiques qui ont jalonné la carrière de Ray.

Henri DELUY- chant, **Roger NIKITOFF**- Saxophone, **Serge PLOUTON**- clavier, **Bernard CHAZAUT**- basse, **André IRONDELLE**- batterie



**22h30 RITA PAYES
QUINTET**

Considérée comme l'une des étoiles montantes de la jeune génération du jazz, au chant comme au trombone, **Rita PAYES** s'entoure de musiciens de haut vol et présente un répertoire centré sur le jazz et le swing mais s'offre également quelques jolis détours par la bossa nova... Née en 1999 à Vilassar de Mar (Barcelone) de parents musiciens, Rita intègre en 2013 le Sant Andreu Big-band, véritable incubateur de nouveaux talents, dirigé par Joan Chamorro, un des plus étonnants pédagogues que le jazz ait connu.... Elle se produit alors dans de nombreux festivals internationaux et partage la scène avec des musiciens comme Scott Robinson, Scott Hamilton, Dick Oats...

Elle a enregistré deux albums pour le label Jazz To Jazz :

« Joan Chamorro presenta Rita Payés » (2014) et « Lua Amarela » (2016).

« Je n'oublierai jamais l'émotion qu'elle a provoquée quand je l'ai entendu chanter « Stars Fell On Alabama » pour la première fois, avec une voix singulière, parfois cassée, nuancée, au timbre parfait et très riche rythmiquement. C'est par ailleurs une tromboniste au son clair, rond et direct. » **JOAN CHAMORRO**

Rita PAYES - trombone et voix, sera accompagnée par des musiciens de très grand talent :

Dmitry BAEVSKY- saxophone alto, **Vincent BOURGEYX** - piano
Fabien MARCOZ - contrebasse, **Stéphane CHANDELIER** - batterie



FESTIVITES ESTIVALES

MANIFESTATIONS

JUIN

VENDREDI 21 JUIN

Fête de la Musique organisé par l'association « Tourrettes Art »

JUILLET

VENDREDI 5 JUILLET ET SAMEDI 6 JUILLET

17^{ème} Festival de Jazz à Tourrettes organisé par le Comité des Fêtes - Place du Château du Puy

à partir de 20h30 – Concert gratuit

SAMEDI 13 ET

DIMANCHE 14 JUILLET

Les Arts au Cœur du Village, 70 Artistes exposent dans les rues de Tourrettes.

Organisé par les artistes de Tourrettes

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUILLET

Fête de la Saint Martial.
organisé par le comité des fêtes

DIMANCHE 28 JUILLET

11^{ème} Salon du Livre et des Mangas

10H-18H :

organisé Provence Riviera Organisation et la Médiathèque

AOÛT

SAMEDI 3 AOÛT

Soupe au pistou à 20h30 Place de l'Horloge - organisé par le Comité des fêtes.
Inscriptions : 06.87.49.96.59

DIMANCHE 11 AOÛT

Grenier dans la rue en nocturne - 16H- 22H
organisé par la Mairie de Tourrettes

DIMANCHE 18 AOÛT

Nocturne des Arts au Cœur du Village

SEPTEMBRE

JEUDI 12 SEPTEMBRE

QUATUOR A CORDES

Concert à 19h30 à l'église de TOURRETTES

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

3^{èmes} Journées européennes du Patrimoine
Voir le programme, organisé par Tourrettes Héritage, renseignements : 04 94 39 07 20 et sur www.tourrettes-heritage.fr
Contact : M. SACCOCCINI Gérard

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Salon d'Automne et Salon Art et Nature



MEDIATHÈQUE



Dans le cadre de l'animation nationale : "Dis-moi dix mots" du Ministère de la culture, Tourrettes a bénéficié cette année à nouveau du label "Villes et villages Partenaires"

En effet, nous avons à partir de la médiathèque fédéré trois types d'acteurs :

- éducatif : écoles et centre de loisirs
- social : EHPAD de Tassy
- culturel : Médiathèque.

À l'école, nous avons proposé 5 mardis d'animations, autour des livres en pop-up d'une part, et autour du "colografouillage" d'Andrée Prigent d'autre part.

À l'EHPAD de Tassy, nous avons reçu « K-Roll », une slameuse de Marseille, lauréate du concours Slam des "Dix Moi Dix Mots" à Paris.

Elle a également « enflammé » 75 enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école du Coulet et leurs enseignants, dans la salle polyvalente en leur expliquant cette discipline et en leur faisant bénéficier d'une démonstration.

Au centre de loisirs, c'est Gary Ghislain financé par le "Labo des histoires", l'auteur de "Mes voisins les Goolz" tome 1 et 2, chez Seuil,

qui a animé deux séances pleines de monstres et de combats avec deux groupes d'enfants de la primaire.

Grand merci à cet auteur pour son enthousiasme et sa disponibilité.

Vivement les "Dis-moi dix mots" de 2020 !



PAUSE PHILO AVEC LES MATERNELLES

Le Mardi 9 avril à la BCD de l'école primaire, première "Pause philo" avec les grandes sections de maternelle. Sur le thème des émotions, les enfants ont pu poser des questions, exprimer ce qu'ils pensent, apprendre à écouter les autres, raisonner et argumenter.

Philosopher et penser, cela s'apprend !

Pratiquer des ateliers de philosophie avec les enfants, c'est être touché par leur enthousiasme et leurs réflexions.

Après avoir joué au jeu de carte des émotions, ce sont les enfants qui ont choisi des couleurs pour chacune :

Rouge : Colère

Noir/Gris : Peur

Jaune : joie

Bleu : Tristesse

Vert : Sérénité

Rose : Amour

Doré : Grande joie !

"Savoir ce que l'on ressent, c'est important"

MEDIATHÈQUE

Exposition "Il était une fois... contes en haïkus" :

Animation en février à l'école primaire par la médiathèque.

Cette exposition interactive a permis aux enfants de plonger dans la découverte des contes de manière ludique, et de se familiariser avec les haïkus, forme poétique très codifiée d'origine japonaise.

Elle a mis en valeur par le biais de vingt kakémonos le petit album d'Agnès Domergue et Cécile Hudrisier. Album en prêt à la médiathèque.

Le jeu de cartes et le jeu de l'oie géants ont beaucoup plu aux enfants de l'école !
Merci à la Médiathèque Départementale du Var pour ce prêt ludique et interactif.



SALON DU LIVRE ET DES MANGAS

Notre salon du livre et des Mangas 2019 aura lieu le dimanche 28 juillet 2019 de 10h00 à 19h00.

Depuis quelques années maintenant, ce salon est devenu incontournable sur le Pays de Fayence et ses environs.

C'est la compagnie Lundai qui animera le concours Cosplay et la médiathèque de Tourrettes animera des ateliers origami, furoshiki et tawashi.

ANIMATION « TAPIS DE LECTURE » avec les maternelles

Le tapis-lecture est un support d'animation très convivial et adapté aux tout-petits. Il représente un "lieu" confortable, rassurant et attirant, prétexte à de nombreuses histoires pour quelques moments de rêve et d'évasion... Le mardi 21 mai, la médiathèque de Tourrettes a pu proposer aux enfants de la maternelle, une animation "Hors les murs", autour de l'album "Roulé le loup" et son tapis de lecture prêté par la MDV du Var et Callian. Toutes les classes ont pu venir assister au déroulement de l'animation chacune leur tour pour le plus grand bonheur des enfants.



MANIFESTATIONS OFFICIELLES

INAUGURATION DU MUSEE D'ART ET D'ESSAIS

Situé au cœur du village de Tourrettes, le Musée d'art et d'essais a été inauguré le 9 mars 2019. Le traditionnel ruban a été coupé par Mme Odette PERRIER, la généreuse donatrice des œuvres de son défunt mari PAUL MAURICE PERRIER MORILLON (1925-2004), en présence de nombreux élus varois et azuréens.

Cette inauguration témoigne pour M. le Maire de la nouvelle forme d'attractivité touristique du village de Tourrettes qui, avec ses douze ateliers d'art, ses trois restaurants et ses deux salles d'exposition, est désormais doté d'un outil supplémentaire performant en matière de promotion de l'art et de la culture. Né de la volonté de la municipalité, ce musée n'aurait pas vu le jour sans le don de 36 œuvres (tableaux et dinanderies) offerts par Mme Odette PERRIER.

M. PAUL-MAURICE PERRIER-MORILLON était un artiste complet : poète, dinandier, sculpteur, diplômé en architecture et sociologie, Président et fondateur de l'Association des dinandiers et potiers de métal à Bourges. Il signait ses dinanderies Maurice Perrier et ses œuvres littéraires P-M.P-M. Il aimait à se définir comme anarutopien, un mélange d'anarchiste et d'utopiste. Ses œuvres exposées dans le musée peuvent en témoigner. Il est d'ailleurs fortement conseillé de lire les poèmes qui sont attachés aux œuvres.

A l'occasion de cette inauguration M. le Maire a annoncé que ce bel endroit est appelé à recevoir des collections itinérantes en partenariat avec d'autres musées de villes comme Grasse, Draguignan, St Raphaël, Cannes, Théoule.... L'art comme outil de découverte patrimoniale sous la forme d'un cheminement de tourisme culturel, et une façon de mieux découvrir Tourrettes



LES PETITS TOURRETTANS A LA DECOUVERTE DU MUSEE

Les vacances de «Pâques» sont propices à la redécouverte des ruelles du village de Tourrettes et à une belle visite du nouveau Musée « d'art et d'essais». En présence de M. le Maire, les enfants du centre de loisirs ont manifesté un grand intérêt aux tableaux du «musée à ciel ouvert» et aux explications de M. le Maire concernant les œuvres de Maurice Perrier-Morillon.

L'imaginaire et la bonne humeur étaient au rendez-vous en prenant le temps d'échanger sur l'importance d'un village vivant au rythme notamment de l'art et de la culture, animé par les différents ateliers d'artistes, et par les portes peintes.

Pendant cette visite, les petits tourrettans ont eu à restituer une œuvre de leur choix avec à la clé un prix à décrocher pour la copie la plus réaliste ! Bravo aux jeunes artistes en herbe !!

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

CEREMONIE DE REMISE DE DIPLOMES ET D'INSIGNES

Comme chaque année, M. le Maire et les élus de la commune de Tourrettes, ont accueilli chaleureusement la cérémonie de remise de diplômes et d'insignes aux 15 jeunes matelots de la Préparation Militaire Marine (PPM) de Fréjus-St-Raphaël, promotion 2018-2019, dont les trois majors ont été mis à l'honneur.

Ces jeunes stagiaires ont entre 16 et 21 ans. Tout au long de l'année scolaire, à raison de 12 samedis et une semaine sur la base navale de Toulon, ils ont fait un tour d'horizon de l'ensemble des métiers de la marine. Ils vont embarquer sur le PHA Mistral et assister à un exercice RESEVAC.

Les parents des jeunes diplômés étaient présents en nombre pour assister à ce moment de fierté pour leurs enfants.



La Préparation Militaire Marine s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 21 ans, lycéens ou en études supérieures.

Pour pouvoir accéder à la prochaine promotion 2019/2020, qui va débuter en septembre, le retrait des dossiers se fait au CIRFA TOULON

Tel : 04.22.43.90.20

Mail : cirfa.toulon@marine.defense.gouv.fr ou pmmfrejus@gmail.com

La PMM : découvrir la Marine nationale autrement

**Vous avez entre 16 et 20 ans ?
Faites un premier pas vers la vie de marin en intégrant une Préparation Militaire Marine !**

Découvrez les valeurs de la Marine, ses bateaux, ses métiers et faites l'apprentissage de la vie embarquée.

Rejoignez «l'équipage PMM» le plus proche de chez vous et vivez une expérience hors du commun.

Après une PMM, concrétisez votre engagement en devenant marin d'active ou réserviste.

Plus d'informations sur
ETREMARIN.FR

CONTACT pour retirer votre dossier de candidature pour la PMM de Fréjus St Raphaël
CIRFA TOULON
Tel : 04 22 43 90 20
etremarin@marine.defense.gouv.fr
ou
etremarin@pmmfrejus.com
CIRFA TOULON - BUREAU 101 - 83000 TOULON

Etre Marin
 @Etre_Marin
#ETREMARIN

Editeur : CIRFA TOULON

INFOS MAIRIE

LE DÉBROUSSAILLEMENT :

Il vise à diminuer l'intensité des incendies et à limiter leur propagation, par la réduction du combustible et la rupture de continuité du couvert végétal.

Il s'applique sur tous les terrains « en nature de bois, forêts, plantations, landes, maquis et garrigues » et « tous les terrains à moins de 200 m de ces formations ».

Il s'applique dans toutes les communes du Var compte tenu du niveau élevé du risque incendie de forêt. C'est un geste essentiel d'autoprotection, dont l'efficacité est largement éprouvée.

Communes Forestières du Var – Agence des politiques énergétiques du Var
Standard : 04 94 99 17 24 – Email : contact@cofor83.fr

Comment débroussailler ?

- Distance minimale de 3 m entre le feuillage/branchage de chaque arbre, arbuste et buisson
- Elimination des arbres, arbustes et buissons morts ou malades
- Elimination des arbres, arbustes et buissons dominés par le feuillage/branchage d'un autre arbre
- Elagage des branches des arbres sur 2,5 m

Le diagramme illustre les règles de débroussaillage dans différents contextes : haies (max. 2 m de hauteur), constructions (min. 3 m de distance), arbres (min. 2,5 m de hauteur), buissons (min. 3 m de distance), arbustes (hauteur < 30 cm, min. 3 m de distance), bouquets d'arbres (max. 15 m de diamètre), bouquets d'arbustes (max. 3 m de diamètre), et espace naturel.

- Distance minimale de 3 m entre la construction (toiture et autres installations incluses) et :
 - les premiers feuillages/branchages des arbres
 - les haies séparatives
- Ratissage et élimination des débris végétaux (feuilles, aiguilles...) au sol et sur la toiture
- Les haies séparatives doivent mesurer maximum 2 m x 2 m

Sur les voies d'accès privées :

- Voie d'accès libre de toute végétation sur 4 m x 4 m (l x h)
- Suppression des buissons 2 m de chaque côté de l'emprise de la voie

Pas de travaux les jours à risque incendie Rouge ou Noir !
Pour connaître le risque incendie et les possibilités d'accès aux massifs forestiers, rendez-vous sur www.var.gouv.fr
> politiques publiques > environnement > forêt

LUTTE CONTRE LE BRUIT ET LES NUISANCES SONORES :

Par arrêté du 7 mai 2019, le bruit et les nuisances sonores sont réglementés à Tourrettes. Même si des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées, la règle reste la suivante : sur le territoire communal tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Cet arrêté réglemente aussi les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage notamment les week-ends.

Pour plus d'informations, contacter la police municipale par tél : 04.94.39.98.18 ou par mail pm@mairie-tourrettes-83.fr

Vous pouvez également retrouver l'arrêté sur le site internet de la mairie :

<https://www.mairie-tourrettes-83.fr/mairie/documents-en-ligne/>

ASSOCIATIONS



LES MAJORETTES DU PAYS DE FAYENCE

Les Majorettes du Pays de Fayence, c'est avant tout un groupe de 57 filles entre 6 et 21 ans qui s'entraînent toute l'année le samedi matin, (voir toute la journée en période de concours) pour participer à différents défilés, festivals ou concours. Les cours sont assurés par Samantha HALTER qui est monitrice régionale depuis 2016 ainsi que par les plus grandes filles du groupe qui partagent de cette façon leur passion avec les plus jeunes.

Elles travaillent des chorégraphies en bâtons et en pompons, par catégories d'âges et de niveaux. Elles sont affiliées à l'Amicale des Fanfares et Majorettes de France ce qui leur permet de faire des stages et des passages de grades, mais également de participer aux championnats de France en solos, duos et groupes. Comme en 2017 et 2018, elles ont décroché encore cette année, le 1er mai 2019 à Dreux, le 1er Prix au Championnat

de France en groupe !

Elles organisent tous les ans un festival de majorettes au gymnase du collège de Montauroux qui draine les groupes de la Région SUD.

Le 29 juin 2019, elles proposent d'assister à leur 1er gala, ouvert à tout public, qui aura lieu également au gymnase de Montauroux.

Samantha HALTER - majofayence@gmail.com



MDDA une académie de danse qui bouge !

Manue Deeman Dance academy (MDDA) basée au Centre Les Mercuriales ne cesse de se développer. Nouvelle association, nouvelles idées et nouveau concept. Elle a pour but de développer le potentiel des jeunes danseurs et de les présenter aux plus grands concours de danse. !

L'académie a vécu une saison riche en challenge.!

2 qualifications pour 2 de ses groupes THE OFFICIERS et GUARD OF QUEEN à Lyon et Paris pour la plus grande compétition de danse chorégraphique Mondiale, le WORLD OF DANCE, ce studio atypique a représenté de fort belle manière le Pays de Fayence et sa commune Tourrettes.

Par la suite, l'académie a organisé pour la 1ere fois son propre concours de jeunes Talents. Chanteurs, danseurs, dresseurs, musiciens, magiciens étaient au rendez vous. ! MDDA est une école de formation en danses urbaines et moderne. Elle compte 8 équipes de l'âge de 8 ans à l'âge de 22 ans dans les 2 styles Hip hop et Modern'lyrical Jazz. Et 5 groupes de danse loisirs dès l'âge de 3 ans et 2 OPEN CLASS dans les 2 styles également.!!

Quoi de neuf pour la rentrée 2019.!

Plus de cours, plus de styles, plus de projets. !

Nos différents cours pour la rentrée Break Dance, Modern'Fusion, Street Contemporain,

Contemporary Lyrical Jazz, Hip hop, Street Jazz.!

2e édition du Concours Jeunes Talents MDDA!

Stages, Préparations aux concours...!!

Le gala de fin d'année aura lieu les 22 et 23 juin 2019 à l'Espace Culturel de Fayence. !!

Vous êtes passionné de danse, vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner, venez nous rejoindre.!

Pour tout renseignements, contactez Manue au

0661327324 - contact.mdda@gmail.com

fb : Manue Deeman Dance Academy
manuedeemandanceacademy.com

ASSOCIATION TOURRETTES HÉRITAGE - ATH



CONFÉRENCES DE L'ATH

Le cycle 2019-2020 reprendra au mois d'octobre, à raison de deux conférences par mois.

La moyenne de fréquentation est en hausse et passe de 40 à 70 auditeurs, venus du Pays de Fayence, de Draguignan, de Fréjus-Saint-Raphaël et des Alpes Maritimes.

PROCHAINES CONFÉRENCES

- 09 OCTOBRE** Arménie Eternelle : la Mémoire d'un peuple. - Carnet de voyage.
- 06 NOVEMBRE** Zita, reine de Hongrie - L'ultime exil de la dernière impératrice d'Autriche.
- 20 NOVEMBRE** Visages de Jordanie : Sur les pas des Nabatéens - Carnet de voyage.
- 04 DÉCEMBRE** De Jérôme Bosch à Pieter Brueghel.
Les confrontations impensables du religieux avec le fantasmagorique.
- 18 DÉCEMBRE** Le rubis, parure royale « fleuve divin du paradis terrestre ».
L'excellence de la Haute Joaillerie française



PROCHAINES MANIFESTATIONS

JEUDI 13 JUIN 2019 : Journée à la découverte des Ex Voto de la Chapelle de la Garoupe et du Musée Archéologique d'Antibes

DU 12 AU 18 AOÛT 2019 : Expo photos « Les peuples de Sibérie » par Boris Chichlo

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2019 : Expo « Vie et Œuvre de Jacques Alexandre FABRE » à l'occasion des Journées du Patrimoine

Du nouveau dans le village



AU TEMPS DES MOTS

Nous avons l'honneur de vous informer de l'ouverture de notre magasin « Au temps des mots ». Vous y trouverez un large choix de cartes événements, cartes anniversaire, mariage, naissance, etc..., mais également des papiers cadeaux et des sacs cadeaux de tous formats. Des cartes postales de la région et de nos villages sont aussi disponibles dans votre magasin « Au temps des mots ». Nous vous proposons également différents services : des tampons personnalisés, des tampons bois, des pinces à gaufre, et un service d'impression et de création de tous supports graphiques (cartes de visites, flyers, catalogues, etc...). Venez découvrir notre univers, au cœur du village artistique de Tourrettes. *" J'aimerais toujours au temps des mots et le souvenir que je garde au cœur ".*

Ouverture tous les jours de 10h à 17h.
14 Bis rue Droite - Tourrettes
Anaïs et Greg.

INSTITUTION NOTRE DAME DE LA MERCI À TOURRETTES RENAISSANCE ET NOUVELLES ACTIVITÉS CHEZ LES SŒURS !



Quelques années après la fermeture de la crèche halte-garderie que nous avons connue ou utilisée, les sœurs de « l'Institution Notre Dame de la Merci » de proposent une nouvelle activité en restant dans l'esprit de l'accueil et du partage.

Ce site créé en 1917 dans un écrin de verdure, est idéal pour se reposer, se ressourcer, faire une retraite ou un séminaire, ou simplement venir prier dans sa magnifique chapelle privée.

Depuis quelques mois, nos petites sœurs, sous la conduite de Sœur St Benoit, proposent toute l'année des chambres d'hôtes et, sur réservation, des repas à thèmes pour groupes ou événements familiaux. Des salles de réunions pour conférences, ateliers, formations complètent l'offre.

Chaque chambre est meublée avec goût, équipée en lit double, twin ou single (selon les termes professionnels). Elle possède sa propre salle de bains avec toilettes, sachant que le linge de lit et de toilette sont fournis. Vous pouvez y loger vos amis

ou votre famille en visite dans la région, ou y séjourner en groupes pour une nuit ou plusieurs, voir même plusieurs semaines. Les petits déjeuners sont copieux, servis dans une vaste salle à manger lumineuse.

Option « mariage » : le magnifique parc clôturé et son oliveraie, avec vue imprenable sur le château du Puy, le village et la plaine de Tourrettes, permettent d'accueillir les mariages pour le vin d'honneur et des photos inoubliables en pleine nature, à quelques pas seulement des églises et des mairies de Tourrettes et de Fayence.

Un vaste parking accueille voitures ou 2 roues ainsi que vélos en toute sécurité, car nos petites sœurs visent aussi le cyclo tourisme en pays de Fayence.

C'est toujours avec un grand sourire et beaucoup de chaleur humaine que Sœur St Benoit, Sœur Gilma et Sœur Marie vous accueilleront. N'hésitez pas à les contacter !

Adresse : 2 Bd de Tourrettes - 83440 - TOURRETTES

Tel : 04.94.76.00.31 • Email : lesdamesdelamercei@orange.fr

ANNUAIRE ASSOCIATIONS

Nous vous informons que vous pouvez retrouver les coordonnées de toutes les associations (tourrettannes ou qui ont leurs activités sur la commune de Tourrettes), sur le site internet de la commune,

<https://www.mairie-tourrettes-83.fr>
[rubrique Annuaire – Culture et Loisirs.](#)

DEUX TOURRETTANS INQUIETS DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

M. Gérard Schumacher, ancien chercheur du CNRS, physicien et astrophysicien à l'Observatoire de Nice et Bernard Millereux, ancien professeur d'économie et de gestion, ont tenu conférence le 18 avril à 19h00 dans la salle polyvalente du Coulet à Tourrettes pour alerter la population sur le phénomène très inquiétant du réchauffement climatique.

Devant un parterre nombreux, M. Schumacher, après avoir exposé les mécanismes scientifiques du réchauffement climatique sur notre planète depuis des millénaires, a alerté sur l'emballage du processus qui risque fort de se produire dans un avenir proche.

Il se réfère pour cela aux récentes publications de l'Académie des Sciences américaine (PNAS) qui rapportent que le réchauffement risque d'être plus important que ce que l'on pensait jusque-là.

Ces études démontrent en effet que si nous venions à dépasser les 2° au-dessus de la température de référence (qui est égale à la température moyenne globale de la planète mesurée au milieu du 19ème siècle, à savoir 15°), nous allons, d'ici la fin du siècle, au-devant d'un désastre climatique qui aurait des répercussions sérieuses sur la survie de l'espèce humaine et sur une grande partie de la biodiversité. Car même si nous arrêtons toutes les émissions de gaz à effet de serre, nous n'arriverions pas à stopper l'emballage du réchauffement. Notre belle planète mettrait alors plusieurs millénaires pour revenir à la situation actuelle.

D'après les spécialistes, compte tenu de l'inertie des phénomènes thermiques, il nous reste à peine 2 à 3 ans pour éviter de dépasser ces fameux 2° dans trente ans, et donc de prendre les décisions qui s'imposent. Il y a urgence absolue. Les scientifiques lancent des alertes depuis plus de 40 ans. Il y a 30 ans déjà, sous l'égide de l'ONU, a été créé le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) destiné à informer tous les gouvernements de l'évolution de ce réchauffement. Mais depuis rien n'a été fait.

M. Millereux a pris alors la parole afin d'aborder le volet économique et financier, et d'insister sur l'urgence d'ouvrir un chantier commun en Europe pour les trente prochaines années, en créant par exemple un Pacte Européen Finance Climat qui comprendrait deux outils, à savoir la Banque Européenne du climat et de la



biodiversité qui pourrait autoriser des prêts à taux 0 et le Fonds Européen climat biodiversité qui interviendrait pour financer directement la réalisation de projets concrets.

Avant de clôturer cette conférence et de répondre aux questions du public, Marjorie Ughetto, naturaliste, a souligné les effets de ces changements sur la flore et la faune. De riches échanges ont ensuite clôturé cette conférence qui laisse à réfléchir.

Pour en savoir plus, nous vous invitons vivement à consulter le blog du collectif varois du Pacte Finance Climat : <https://pactefinanceclimat83.blogspot.com/> ainsi que l'article complet sur le site internet de la mairie : <https://www.mairie-tourrettes-83.fr/>





ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Meilleurs vœux de bienvenue à ...

Le 17.12.2018	ASENSI Lilou, Corinne, Françoise
Le 09.01.2019	ABBAS Jana, Retal
Le 10.01.2019	BOUNEB Alif
Le 11.01.2019	YOUSSEF ESSID Sarah
Le 23.01.2019	FRANCO Tiago, Jacques, José
Le 11.03.2019	VIGNADOCCHIO Joey, Elizabeth
Le 15.03.2019	VILLE ALBERTINI Océane, Céline, Evelyne

MARIAGES : Félicitations à ...

Le 05.01.2019	FARMER Véronica et BLASBAND Richard
Le 26.01.2019	CHRISTMANN Charlotte et HANNEZO Daniel
Le 20.04.2019	BARDEAU Lisiane et DEGRANDI Dominique
Le 27.04.2019	SILVIN Audrey et SINGH Chand
Le 11.05.2019	DEMOL Olivier et RENTHCLER Kevin

DECES : Sincères condoléances aux proches de ...

Le 26.10.2018	BAYE Christophe, René, Gustave
Le 31.10.2018	DERYCKÈRE Aline
Le 08.11.2018	GELLI Marie, Louise, Joséphine veuve PELASSY
Le 05.11.2018	SON Maria, Jeanne veuve ORTMANS
Le 10.11.2018	NEFF André, Lucien
Le 02.12.2018	LECONTE André, Paul
Le 26.12.2018	GUINAND Anne-Marie, Geneviève, Cécile
Le 07.01.2019	ALLEG Mébrouka épouse BENKADDOUR
Le 08.01.2019	AÏT-SOUSS Ahmed
Le 18.01.2019	BOURGEOIS André, Marcel
Le 13.02.2019	HÉLIÈS Georgette, Jeanne, Jacqueline veuve PASTORE
Le 15.02.2019	MAUNIER José, Henri, Louis
Le 23.03.2019	BLASBAND Richard, Alan
Le 24.03.2019	GARCIN Marie-France, Hermine, Félicie épouse MONIER
Le 30.03.2019	ERIKSSON Svend Fischer
Le 24.04.2019	GARY Christiane, Virginie, Marie, veuve RAYNAUD
Le 26.04.2019	BUCCHIERI Annie, Louise, Alice, Lucie

